

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'organisation d'un raid dans le bois de l'Épinay à Forges-les-Eaux le mercredi 05 avril 2023.
- Considérant la nécessité de réglementer la circulation afin de préserver la sécurité,

N°2023-033

**ARRETE :**

**Objet :**

Raid

Mercredi 05 avril 2023

De 8H00 à 18H00

Fermeture de l'avenue  
Mathilde

**Article I :**

La circulation de tout véhicule sera interdite le mercredi 05 avril 2023, avenue Mathilde de 8H00 à 18H00.

**Article II :**

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité mis en place par les Services Techniques de Forges-les-Eaux.

**Article III :**

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

**Article V :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 15 mars 2023

Le Maire  
Christine LESUEUR

Publié électroniquement sur le site Internet

de Forges-les-Eaux le : **17 MARS 2023**

